



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/33/Add.1  
9 juillet 2002

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-septième réunion  
Montréal, 17-19 juillet 2002

**Addendum**

**PROPOSITIONS DE PROJET : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Secteur des mousses

Cet addendum est émis afin de rendre compte des conclusions relatives aux discussions entre le Secrétariat et le PNUD sur les projets de mousses pour Bek, Ekanawa et Sokamo :

Ajouter les paragraphes suivants : 5(bis) et 5(ter) à la page 4 :

5(bis) Le Secrétariat et le PNUD ont terminé les discussions sur les questions résultant des projets et se sont entendus sur les points relatifs aux surcoûts d'investissement pour le calcul des surcoûts admissibles pour chaque projet comme suit :

	<u>\$ US</u>
Enceinte et ventilation de la machine	20 000
Détection/sécurité du chlorure de méthylène	8 000
Equipment accessoire	39 500
Essais	3 000
Assistance technique	8 500
Sous-total	<u>79 000</u>
Imprévus	<u>7 900</u>
<b>Total</b>	<b>86 900</b>

5(ter) Le Tableau ci-dessous indique les surcoûts convenus pour les projets, sur la base des calculs présentés ci-dessus.

	<b>Surcoût d'investissement *</b> \$US	<b>Surcoût d'exploitation</b> \$US	<b>Subvention admissible</b> \$US	<b>Rapport coût-efficacité</b> \$US
BEK (2 usines)	164 450	1 220	165 670	5,92
Ekanawe	86 900	(11 410)	75 490	3,15
Sokamo	86 900	(16 980)	69 920	3,33

\* y compris 10 % pour les imprévus

Le Secrétariat et le PNUD ont convenu de continuer à étudier les moyens rentables pour financer les projets de moulage de mousse dans le futur, et sur la nécessité de déterminer avec soin les niveaux de consommation de CFC admissibles dans les projets futurs de la République démocratique du Congo.

Ajouter la recommandation suivante (paragraphe 6) à la place du mot « en cours » :

## RECOMMANDATIONS

6. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale pour les projets concernant BEK, Ekanawe et Sokamo, aux niveaux de financement et de frais d'appui connexes indiqués dans le tableau ci-dessous.

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Frais d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Bek SPRL par conversion au chlorure de méthylène	165 670	21 537	PNUD
b)	Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Ekanawe SPRL par conversion au chlorure de méthylène	75 490	9 814	PNUD
c)	Élimination du CFC-11 dans la fabrication de plaques de mousse souple à Sokamo SPRL par conversion au chlorure de méthylène	69 920	9 090	PNUD

----